



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

07/05/2024

Campement illégal de caravanes au stade

Un rassemblement de gens du voyage s'est installé samedi soir sur l'anneau de course et les abords du stade Louison Bobet qui appartient à la Commune.

La gendarmerie nationale et la police municipale ont constaté les effractions, les branchements illégaux, et les stationnements sauvages.

Martine Bernier, adjointe au Maire, d'astreinte cette semaine a déposé plainte pour occupation illégale.

Le Maire a sollicité la Préfecture pour ordonner l'expulsion des véhicules et caravanes au titre du trouble à l'ordre public.

Ne banalisons pas les choses illégales !



Mairie de Saint-Genis-les-Ollières

10 rue de la Mairie, 69290 Saint-Genis-les-Ollières

04 78 57 05 55

www.mairie-stgenislesollieres.fr

Maire Didier CRETENET